

## AIPR Encadrant

L'AIPR est une formation obligatoire pour toute personne qui intervient à proximité de réseaux aériens ou enterrés (gaz, électricité, télécoms, eau...), notamment lors de travaux publics, de terrassement ou de maintenance.

**Durée :** 7.00 heures (1.00 jour)

### Profils des apprenants

- Tout public

### Prérequis

- Savoir parler, lire et écrire le français
- Posséder une expérience de l'encadrement administratif des travaux sur chantier
- Être âgé de 18 ans révolus
- Avoir le sens des responsabilités

### Accessibilité et délais d'accès

EUREKA met en place des actions de formation directement au sein des entreprises.

De fait, si des personnes en situation de handicap souhaitent bénéficier de ces actions d'enseignement, l'employeur est tenu d'organiser l'accès à une salle adaptée pour la participation de la personne à la session de formation et de mettre à disposition les équipements nécessaires au déroulement de cette formation.

Dans le cas d'une sollicitation directe par une personne en situation de handicap, il est possible de nous contacter pour que nous étudions les possibilités d'adaptations ou que nous orientons la personne vers un réseau de référent qui pourra prendre en charge cette demande.

Le nombre de participant à cette formation est compris entre 2 et 10 stagiaires.

Le délai d'accès pour cette formation est de 1 semaine

La durée de validité de cette certification est de 5 ans.

### Qualité et indicateurs de résultats

Le taux de satisfaction de nos apprenants sur la formation AIPR encadrant est de 98%

## Objectifs pédagogiques

- Faire appliquer les mesures de prévention définies dans le cadre d'un chantier à proximité d'un réseau
- Veiller à la sécurité du chantier lors des interventions à proximité des réseaux
- Obtenir sa certification AIPR encadrant dite obligatoire

## Contenu de la formation

- Modèle théorique AIPR encadrant
  - Rôle, mission et responsabilités de l'encadrant
  - Types et terminologie des réseaux aériens et souterrains
  - Prescriptions de l'arrêté de référence et du Code de l'Environnement
  - Vérification et exploitation des réponses aux DT-DICT
  - Lecture de plans : situation des réseaux et de leur fuseaux d'imprécision
  - Utilisation des moyens de protection collective et individuelle, et les faire utiliser
  - AIPR du personnel mis à disposition
  - Adéquation entre les besoins et le matériel à disposition
  - Identification des situations dangereuses ou inattendues

- Règles d'arrêt de chantier
- Accès aux ouvrages de sécurité
- Constat contradictoire d'anomalie ou de dommage
- Préparation des relevés topographiques de réseaux
- Modèle pratique AIPR encadrant
  - Identification des réseaux selon les plans et le marquage-piquetage sur la zone de travail
  - Analyses des risques sur la zone de travail, par rapport à des situations exposées in situ par le formateur
  - Reconnaissance des matériels en lien avec les réseaux

## Organisation de la formation

### Équipe pédagogique

Nos formateurs ont une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle. Titulaires des diplômes/titres/certificats requis.

Au-delà de l'expérience et des compétences requises, nos formateurs sont régulièrement formés.

### Moyens pédagogiques et techniques

- Supports de formation fournis aux stagiaires (présentations, fiches techniques, documents de synthèse)
- Matériel pédagogique adapté vidéoprojecteur, paperboard, tableau blanc, ordinateurs ou tablettes si nécessaire
- Outils interactifs, études de cas, mises en situation, quiz, jeux pédagogiques, plateformes numériques

### Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles d'émargement signées par demi-journée par les stagiaires et le formateur
- Suivi pédagogique assuré tout au long de la formation par l'équipe de formateurs (présence, participation, progression)
- Évaluation des acquis via des questionnaires, des études de cas, des mises en situation ou des exercices pratiques adaptés aux objectifs de la formation
- Remise d'une attestation de fin de formation mentionnant la nature, la durée et les résultats obtenus (le cas échéant)
- Questionnaire de satisfaction à chaud rempli par les stagiaires pour évaluer la qualité de la formation et l'atteinte des objectifs
- Évaluation à froid pour mesurer la mise en application sur le terrain et l'impact professionnel

**Prix** : Tarif sur devis selon durée et catégorie(s) choisie(s) disponible(s) sur simple demande

**À** : [formation@eureka-competences.fr](mailto:formation@eureka-competences.fr) ou au 09 55 77 90 86

**Dernière mise à jour** : 29/06/2025